

LAON # 9 - NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2019 *LE mag*



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION, la Police Municipale à votre service | **PATRIMOINE**, quand le Street-Art ré-enchanter la ville | **CŒUR DE VILLE**, une nouvelle place Victor Hugo | **ENVIRONNEMENT**, la plus grande centrale solaire des Hauts-de-France | **BUDGET PARTICIPATIF**, les escaliers de la gare en couleurs...





A Laon, les projets initiés ces derniers mois suivent leur cours.

Nouvelles pistes cyclables, projet de centrale solaire, revalorisation des escaliers de la gare à travers le budget participatif, nouvel espace bien-être à la piscine Le Dôme sont autant de réalisations qui améliorent le quotidien des Laonnois.

Concernant le renouveau de notre Cœur de Ville, le dossier de l'implantation d'une halle de marché couvert dans le quartier de Vaux a bien avancé avec le choix à l'unanimité par un jury de professionnels de l'architecture et d'élus, d'un projet qui requalifie la place Victor Hugo dans son ensemble. En plus de l'article qui y est consacré dans ce nouveau numéro de LAONleMAG, ce projet sera présenté aux Laonnois à travers des réunions publiques et expositions.

Ce numéro revient également sur les réalisations autour du street art qui ont animé la fin de l'été et le début de l'automne. Sur les murs de la ville, mais aussi sur des transfo électriques ou des boîtes aux lettres, artistes amateurs ou professionnels, de Laon et d'ailleurs, ont imprimé leurs œuvres. L'artiste C215 a également présenté une exposition d'œuvres inédites à la Maison des Arts et Loisirs et, pour l'occasion, a gracieusement légué une de ses sculptures à la Ville.

Dans un tout autre registre, ce numéro refait un point sur les dispositifs de sécurité à Laon avec comme maître mot la proximité avec les habitants mais aussi sur le volet prévention en lien avec d'autres acteurs du territoire comme les bailleurs sociaux ou l'Education nationale.

Enfin, comme traditionnellement à cette époque de l'année, les services municipaux sont déjà en train de préparer les festivités de Noël !

TRÈS BONNE LECTURE À TOUS



Le Maire de Laon,
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de LAON

SOMMAIRE

P. 4-7 – ACTUALITÉS

P. 8-11 – SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

P. 12-13 – MOBILITÉ DOUCE

P. 14-17 – PATRIMOINE - STREET ART

P. 18-19 – UNE NOUVELLE PLACE VICTOR HUGO

P. 20 – AMÉNAGEMENTS

P. 21 – LES ESCALIERS DE LA GARE EN COULEURS

P. 22 – DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE

P. 23 – ENVIRONNEMENT

P. 24 – LAON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

P. 25 – NUMÉROS UTILES, ÉTAT CIVIL

P. 26-27 – AGENDA



LAON^{mag} - Publication bimestrielle de la Ville de LAON - Directeur de publication : Éric DELHAYE

Rédacteur en chef : David VITU - Photos : Jérôme DUFRENOY, Grégory LEMOINE, Vincent RÉMY et David VITU - Journaliste : Vincent RÉMY - Rédaction : Tél. 03 23 22 85 30 - communication@ville-laon.fr

Impression Alliance PG - 16000 exemplaires - ISSN : 12 79 - 38 76 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1999 - Distribution : Adrexo

Photographie de couverture : © Grégory LEMOINE

ACTUALITÉS



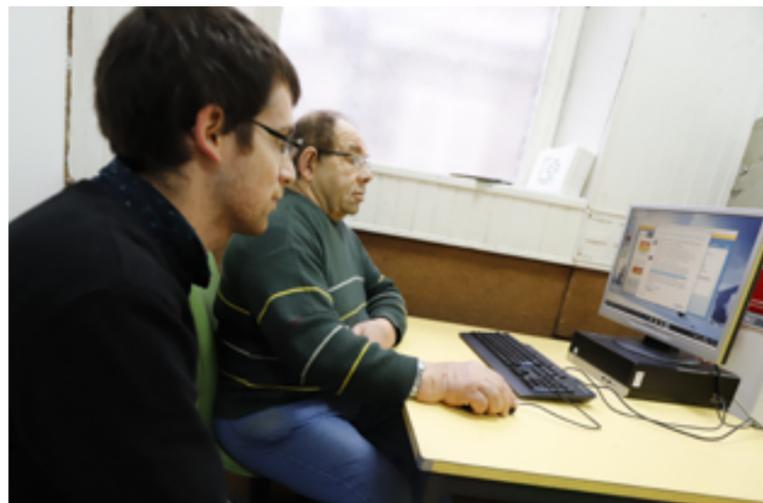
APRÈS FACEBOOK,
TWITTER ET INSTAGRAM...
PINTEREST ET LINKEDIN !

Vous êtes près de 15 000 fans à nous suivre sur Facebook, 2800 abonnés sur Instagram - nous sommes la collectivité territoriale la plus suivie du département - nous vous donnons désormais rendez-vous sur deux autres réseaux sociaux Pinterest et LinkedIn !!!

Pinterest est un site web, un mélange de réseau social et de partage de photographies qui permet à ses utilisateurs de partager leurs centres d'intérêt et passions à travers des albums de photographies glanées sur Internet. Un site idéal pour trouver des inspirations et des idées pratiques pour tous vos projets au quotidien.

LinkedIn est un réseau social professionnel, qui vous permettra notamment de connaître les offres d'emplois de la ville et de la communauté d'agglomération et les initiatives développées par les deux collectivités.

[pinterest - ville de laon](#)
[linkedin.com/company/ville-de-laon](#)



ACCOMPAGNEMENT INFORMATIQUE ET INTERNET

Le centre social Le Triangle vous propose gratuitement des cours d'informatique, et vous accompagne sur internet pour vous familiariser avec les sites web de la CAF, de Pôle-emploi et des services de santé...

LE TRIANGLE - 1B, RUE EDOUARD BRANLY

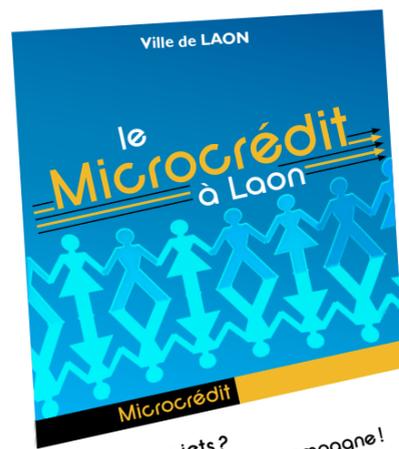
+ D'INFOS ☎ 03 61 54 13 37

L'Espace Socio-Culturel d'Animation du Laonnois (ESCAL) vous propose également un accompagnement numérique gratuit pour toutes vos démarches administratives : CAF, Pôle-emploi, Améli, impôts, email...

ESCAL - 63 RUE SÉRURIER

OUVERT À TOUS, TOUS LES LUNDIS DE 9^H À 12^H ET DE 13^H30 À 17^H

+ D'INFOS ☎ 03 23 23 27 79 - LOISIRSETCULTURE.COM



Des projets ?
Le Microcrédit vous accompagne !
SUIVEZ-NOUS SUR LAON.FR

LE MICROCREDIT PERSONNEL

Ce prêt bancaire est destiné aux Laonnois aux revenus modestes, n'ayant pas accès au crédit bancaire classique, mais disposant d'une capacité de remboursement et d'une bonne gestion budgétaire.

D'un montant maximum de 3000€, remboursable jusqu'à 36 mois, il peut permettre de financer un projet personnel.

Un accompagnement personnel est assuré durant toute la durée de remboursement du prêt.

Pour connaître toutes les modalités, contactez :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 19, RUE DU CLOÎTRE 02000 LAON

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8^H30 À 12^H ET DE 13^H30 À 17^H

☎ 03 23 26 30 93 - MICROCREDIT-LAON@VILLE-LAON.FR

le père Noël
vous donne
rendez-vous...

DU SAMEDI 21

AU LUNDI 23 DÉCEMBRE,

PROFITEZ DES ANIMATIONS
GRATUITES !!!



PLACE VICTOR HUGO
Le marché artisanal
Le manège enfantin

PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC

La piste de luge
La patinoire
Les ateliers créatifs
Le stand maquillage
La borne à selfies
Les jeux picards

PARVIS
DE LA
CATHÉDRALE

Le Marché de Noël
Le salon «Fée Main»
Le carrousel
L'animation musicale
(soirée du 21 décembre)

La parade
(dimanche 22 décembre)
Le Père Noël descend
de la cathédrale !!!
(dim. 22 décembre)
LE FEU D'ARTIFICE
(dim. 22 décembre)

MICROFOLIE
Musée numérique - Rue Châtelaine
Photo
avec le Père Noël



Prolongation de la piste de luge et de la patinoire, place du Général Leclerc, jusqu'au dimanche 5 janvier 2020 !!!

Programme complet et horaires sur LAON.FR



VISITEZ PLUS,
DEPENSEZ MOINS !

Le City Pass nouvelle formule vient de sortir !
Edité par l'Office du Tourisme, il permet :

- 1 montée dans une tour de la cathédrale
- 1 visite guidée (de la cathédrale, de la cité médiévale ou des souterrains)
- 1 visite audioguidée au choix : la découverte de l'architecture de la cathédrale ou la découverte de la ville médiévale
- 1 boisson chez l'un de nos partenaires
- 1 produit du terroir au choix (bière Karadoc ou savonnette miel de thym ou confiture de lait Raffolé)
- 1 film DVD « Laon, Surprenant Pays »
- 2 guides découvertes : Les Visages du Pouvoir et Pays de Laon par mont et merveilles et des réductions chez les boutiques partenaires.

Une idée cadeau originale pour (re)découvrir le riche patrimoine historique de notre ville.

Le carnet est en vente au tarif de 15€ à l'Office de Tourisme du Pays de Laon - Place du parvis Gautier de Mortagne - LAON - ☎ 03 23 20 28 62

www.tourisme-paysdelaon.com

MAISONS ET BALCONS FLEURIS

LES LAUREATS 2019

40 participants ont concouru, cette année, sur le thème du « bestiaire ». Les gagnants ont été récompensés lors de la remise des prix, en octobre dernier, à la salle des fêtes de l'Hôtel de ville.

Bravo à tous les lauréats !



CATÉGORIE CLESEANCE

- 1^{ère} TISSERON Colette
- 2^{ème} FISTON Marie-Colette
- 3^{ème} LECLERC Aurélie



MAISONS OPAL

- 1^{ère} PIERRE Marie-Cécile
- 2^{ème} PINOTAUX Nicole
- 2^{ème} FAYOLA Colette
- 3^{ème} PRESVOST Josette
- 4^{ème} CONETTE Nicole (NI)



BALCONS OPAL

- 1^{ère} BOUCHER Françoise
- 2^{ème} DEIDDA Patricia
- 3^{ème} USCIDDA Freddy
- 4^{ème} POINT Josette
- 5^{ème} DAMAIN Colette
- 6^{ème} BOULLEAUX Corinne
- 7^{ème} LAIGLE Marianne
- 8^{ème} ROHART Suzanne
- 9^{ème} DELIART Marie-France
- 10^{ème} TORF Catherine



BALCONS PARTICULIERS

- 1^{ère} LESCIEUX Geneviève
- 2^{ème} OUDIN Max
- 2^{ème} CHOMETTE Colette
- 3^{ème} GERBAEZ Colette
- 4^{ème} JOUBE Claudine



MAISONS PARTICULIÈRES

- 1^{er} CRAMPON Geoffrey
- 2^{ème} STIBLER Josette
- 3^{ème} PAQUET Jean-Louis
- 4^{ème} DERRE Vincent
- 5^{ème} LONGUET Josiane
- 6^{ème} VELLEINE Isabelle
- 7^{ème} KHOURY Anne
- 8^{ème} CARLIER Michel
- 9^{ème} CONSENT Pierre Johannes
- 10^{ème} PIERRAT Frédéric
- 11^{ème} RIBOUR Marie Thérèse
- 11^{ème} AURIBAUT Sylvie
- 11^{ème} PEROTTI Lucienne
- 12^{ème} LECOCQ Marie-Renée
- 13^{ème} GUIRADO Virginie



CATÉGORIE JARDIN

ROQUES Alain

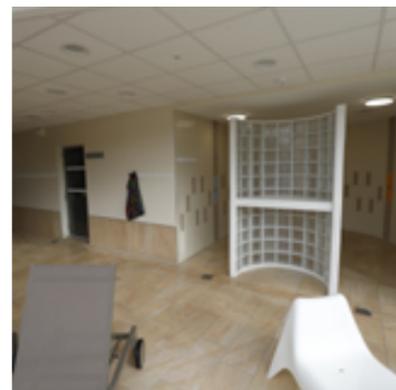


BIEN-ÊTRE AU DÔME !



Deux saunas, un hammam, une grotte à sel et un espace détente sont désormais à disposition pour votre bien-être, à la piscine-patinoire du Dôme ! L'accès est compris dans le tarif d'entrée public.

Cet investissement de 1 400 000 € de la Communauté d'Agglomération du Pays de LAON a été soutenu par l'État (263 167 €) et la région Hauts-de-France (526 333 €).



LE DÔME

CENTRE AQUATIQUE & PATINOIRE
74 AVENUE CHARLES DE GAULLE 02000 LAON

☎ 03 23 23 94 00

@ LEDOME-EQUALIA.FR



LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES SPORTIFS LAONNOIS RÉCOMPENSÉS !



Axel BAUCHET
Judo Club La Neuville



Sébastien LEMAIRE
Billard Club de LAON



Ethan LOIZE
FCL Pétanque



Delphine DUBOIS
FCL athlétisme



Équipe féminines N2
HAND BALL CLUB LAONNOIS



Équipe U15 Ligue
USL Football



COMPAGNIE d'ARC
Bénévoles, Dirigeants et Sportifs



C'est traditionnel, tous les deux ans, la commission des sports de la Ville rend hommage et récompense les associations et sportifs Laonnois. Petit retour en images !



Victoire BERTEAU
Championne du Monde de Cyclisme sur Piste en 2018



Récompensés Catégorie BÉNÉVOLES



Aude DELEBARRE
Présidente du LAON VOLLEY CLUB, Organisation de l'année avec le TOURNOI BERTEAU



Équipe U18
HANDBALL CLUB LAONNOIS



Caroline ROCHER
Judo Club du Laonnois



Anne POINDRON
A LAON BIKE VTT



Récompensés catégorie DIRIGEANTS

LA POLICE MUNICIPALE, À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

Les agents de la Police Municipale laonnaise exercent quotidiennement des missions de prévention et de protection, mais aussi de répression en dernier recours. Sous l'autorité du Maire, ils assurent le bon ordre, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique dans notre commune.



L'EFFECTIF

- 1 CHEFFE DE POSTE
- 2 BRIGADIERS
- 3 GARDIENS-BRIGADIERS
- 2 AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)
- 2 AGENTS ADMINISTRATIFS



LA BRIGADE « VERTE »

Elle est chargée de traiter toutes les atteintes à l'environnement et au cadre de vie : les dépôts sauvages, les jets de mégots, les tags, les nuisances sonores, les déjections canines, la pollution... La brigade s'est équipée récemment d'un véhicule électrique, un Goupil, particulièrement adapté pour les transports d'encombrants.



LA BRIGADE « FOURRIÈRE ANIMALE »

Equipée de matériel de capture et d'un véhicule spécifique, la brigade capture les animaux errants ou trouvés sur la voie publique (des chiens, des chats et même des moutons...) pour les confier ensuite à la SPA.



LA BRIGADE « VÉLOS TOUT TERRAIN »

Elle effectue essentiellement des patrouilles dans la Cité médiévale, lorsque les conditions météorologiques le permettent. Plus accessible et plus proche des usagers, cette brigade favorise les contacts avec la population. Un atout spécifique aux VTT : l'accessibilité à toutes les ruelles de la Cité médiévale.



DES MOYENS ADAPTÉS POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ ET VOTRE TRANQUILLITÉ

Acquis récemment, le véhicule de type « Duster » permet aux agents de la Police Municipale d'assurer efficacement des patrouilles de surveillance régulièrement dans tous les quartiers de la ville. En complément, trois autres brigades spécialisées sont également opérationnelles pour votre sécurité et votre tranquillité.



LA Géo VERBALISATION ELECTRONIQUE (GVE)

Depuis un an, tous les agents de la Police Municipale sont équipés d'un smartphone et du logiciel de GVE, une application permettant la verbalisation électronique.

Cette application permet de saisir simplement et rapidement les procès verbaux. La connexion se fait de manière sécurisée au centre national de traitement. Un outil moderne, pratique et rapide qui facilite la gestion opérationnelle et administrative.



4 NOUVEAUX PISTOLETS À IMPULSION ÉLECTRIQUE (« TASER »)

En cas de légitime défense et de danger immédiat, les agents de la Police Municipale équipés de cette arme peuvent en faire usage. L'utilisation du « Taser » est particulièrement réglementée et nécessite une formation juridique et des entraînements réguliers. Ces armes, des modèles de dernière génération, permettent deux tirs successifs et nécessitent une parfaite maîtrise d'utilisation.



LA VIDÉOPROTECTION

Opérationnelles depuis le printemps 2018, les 14 caméras full HD déployées en ville complètent les moyens de protection de la Police Municipale.

12 caméras sont installées dans la Cité médiévale, une sur la place des Droits de l'Homme (quartier de la Gare) et une autre place du 8 mai 1945 (Point Champagne). Elles permettent une veille en direct lors d'évènements importants, en complément des patrouilles de terrain.

Toutefois, les images recueillies sont davantage utilisées, sur réquisition judiciaire, suite à des dépôts de plaintes déposées au commissariat de Police Nationale. Les plaintes concernent essentiellement des délits de fuite suite à des accidents de la route, des agressions ou des vols.

Un projet d'extension de la vidéoprotection est en cours d'élaboration.



POLICE MUNICIPALE ET POLICE NATIONALE : DES MISSIONS DIFFÉRENTES ET COMPLÉMENTAIRES

LA POLICE MUNICIPALE

- . assure la garde statique des bâtiments communaux,
- . assure le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publics,
- . surveillance générale des espaces publics ou privés,
- . surveillance des écoles maternelles et primaires,
- . surveillance des foires, des marchés, des cérémonies, des fêtes, évènements culturels, sportifs, patriotiques...
- . surveillance de la circulation et du stationnement des véhicules sur les voies publiques et parcs de stationnement

LA POLICE NATIONALE

- . assure la sécurité des personnes, des biens et des institutions,
- . surveillance des collèges et lycées,
- . maîtrise les flux migratoires et lutte contre l'immigration illégale,
- . lutte contre la criminalité, la délinquance et la drogue,
- . protège le pays contre les menaces extérieures et le terrorisme,
- . maintient l'ordre public.



DES ACTIONS DE PRÉVENTION...

En complément des patrouilles de surveillance à travers la ville, les policiers municipaux assurent également la sécurité autour de lieux particulièrement sujets aux incivilités : les écoles ! Leur mission consiste à garantir la sécurité des enfants à leur arrivée et à leur départ. Toujours en vigueur, le plan Vigipirate n'est pas toujours respecté et certains automobilistes doivent être rappelés régulièrement à l'ordre pour leur vitesse excessive ou leur stationnement gênant...

Les mercredis et durant les week-ends, ce sont les lieux de loisirs qui sont davantage surveillés par les agents en patrouille. Ces lieux sont rarement sujets à des incidents, mais les passages préventifs permettent de favoriser les contacts et d'améliorer les relations avec les usagers.

Les patrouilles routières régulières permettent également de veiller à la sûreté des voies, de détecter les problèmes, par exemple des trous dans la chaussée, des panneaux de signalisation manquants, des candélabres défectueux... Toutes sortes d'anomalies nécessitant des réparations et des interventions.



...ET DE SENSIBILISATION

La Police Municipale mène régulièrement des actions et réunions de sensibilisation et de prévention notamment à destination des jeunes utilisateurs de deux roues. Des occasions privilégiées pour rappeler l'importance de circuler la nuit avec de bons feux, de privilégier les vêtements clairs. Elle participe également à la remise des permis vélo....



UN TRAVAIL COMMUN EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT

LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD)

Mis en place cet été, le CLSPD permet de trouver des solutions aux problèmes d'incivilités. Initié par la Ville, en collaboration avec l'éducation nationale, les services sociaux, les bailleurs sociaux et les médiateurs de la Ville, le CLSPD permet d'aider les personnes victimes d'incivilités par des voies non judiciaires. Le partage des informations, les actions menées communément permettent ainsi des interventions plus efficaces pour régler les problèmes rencontrés.

LE GROUPEMENT DE PARTENARIAT OPÉRATIONNEL (GPO)

Il s'agit d'une instance partenariale opérationnelle, animée par le chef de secteur de la Police nationale et le représentant du Maire qui recueillent les besoins de sécurité, élaborent les réponses transversales et procèdent à l'évaluation de ces dernières. Les membres du GPO : les élus locaux, la Police Municipale, les bailleurs sociaux, l'Education Nationale, les services sociaux et les transports publics. Le GPO permet des interventions communes et immédiates.

CONVENTION COMMUNALE DE COORDINATION

En juillet dernier, le Préfet de l'Aisne, le Maire de Laon et la Directrice départementale de la Sécurité publique ont signé une convention communale de coordination. Le double enjeu de ce partenariat : lutter contre la délinquance et le sentiment d'insécurité.

Cette convention permettra à la Police Municipale et à la Police Nationale d'améliorer leurs moyens de communication, de répartir les domaines d'intervention, de prioriser les missions, de planifier des actions communes (patrouilles mixtes) et d'organiser la mise à disposition de renfort réciproque.

LES OBJETS TROUVÉS/PERDUS

La Police Municipale assure également la gestion des objets trouvés et le recensement des objets perdus.

POLICE MUNICIPALE

3, PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC 02000 LAON

☎ 03 23 22 86 00 - POLICE-MUNICIPALE@VILLE-LAON.FR

Ouverture du poste au public du lundi au jeudi de 8^h30 à 12^h30 et de 13^h30 à 17^h. Vendredi de 8^h30 à 12^h30 et de 13^h30 à 16^h30

AYEZ TOUJOURS LE BON RÉFLEXE, EN CAS DE PROBLÈME APPELEZ LE 17 POLICE SECOURS !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez en vacances sans inquiétude ! Avec l'Opération Tranquillité Vacances, la Police nationale et la Police municipale peuvent patrouiller régulièrement autour de votre habitation. Ce dispositif est gratuit, il suffit de remplir une fiche au commissariat de Police nationale en indiquant notamment la durée de votre absence, les points faibles de l'habitation...

En 2019, 60 adresses laonnoises ont fait l'objet d'une attention particulière durant l'été.

INSCRIPTIONS COMMISSARIAT DE POLICE

2 BOULEVARD GRAS BRANCOURT 02000 LAON

MOBILITÉ DOUCE

ZONE DE LOISIRS
Investissement
785 000 €

Bande cyclable
1100 ML

Trottoir piéton
400 ML

Piste cyclable
350 ML

BOULEVARD DE LYON
Investissement
483 000 €

Piste cyclable
150 ML

Bande cyclable
150 ML

Trottoir piéton
50 ML

LES NOUVELLES PISTES CYCLABLES

Les nouvelles pistes cyclables du boulevard de Lyon et de la Zone de loisirs Jean-Jacques Rousseau sont à votre disposition ! Elles complètent celles de l'avenue Charles de Gaulle inaugurées en 2018.

Désormais, en vélos ou trottinettes, vous pouvez rallier la gare et la Zone de loisirs (bowling, Happy loup...) en passant par les quartiers Champagne et Moulin Roux, en toute sécurité !

Deux abris vélo ont été créés en complément, à proximité de la gare et au cœur de la zone commerciale rue Appert.

PRIORITÉ AUX PIÉTONS ET AUX CYCLISTES RUE VOLTAIRE !

La rue Voltaire s'est transformée en une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB).

Il s'agit d'une voie unique, sans marquage central, avec deux accotements larges sur les côtés. Les véhicules roulent sur la voie centrale tandis que les vélos circulent sur les accotements. L'objectif de cette mutation : réduire la vitesse, partager la route et permettre à tous (voitures, bus, camions, vélos...) de circuler en toute sécurité.

LES RÈGLES À RESPECTER

- 1 – Roulez doucement et anticipez pour vous croiser en toute sécurité
- 2 – Priorité aux cyclistes et aux piétons
- 3 – Priorité aux cyclistes et aux piétons, on ne le répètera jamais assez. En situation de croisement et en présence d'un vélo, la voiture doit attendre derrière le vélo avant de reprendre sa place.
- 4 – Lors du dépassement d'un vélo, maintenir une distance d'écart d'au moins 1,50m
- 5 – Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens, les deux véhicules ralentissent et se déportent ensuite légèrement sur l'accotement pour se croiser avant de se repositionner sur la voie centrale.

LES CO-FINANCEURS

le Conseil Régional des Hauts-de-France (Politique Régionale d'Aménagement et d'Équilibre des territoires)

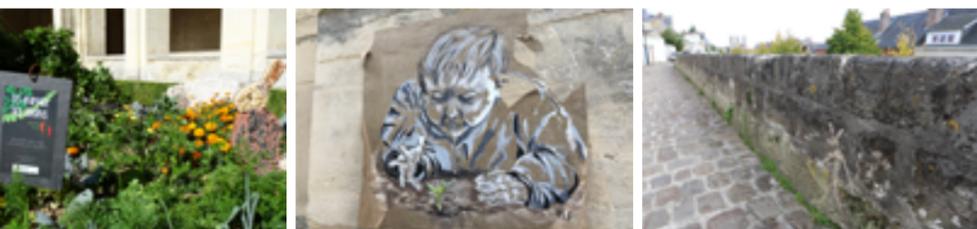
L'Etat (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Le Département de l'Aisne (Aisne Partenariat Voirie)



PATRIMOINE

QUAND LE STREET-ART RÉ-ENCHANTE LA VILLE !



JARDIN PAR LES PAPILLONS BLANCS

COLLAGE DE M.F



LES SYLVESTRES DE JEAN-MARC CHAMBLAY

Des compositions végétales, des fresques, des portraits peints, des collages ou même des créatures imaginaires sont apparues dans les rues et sur les murs de notre ville qui accueillent désormais de nombreuses et diverses créations « street-artistiques ». Le patrimoine architectural de Laon s'est enrichi d'œuvres d'artistes locaux, régionaux et internationaux. Un brassage culturel qui enrichit notre patrimoine culturel, permettant de l'apprécier davantage au quotidien tout en contribuant à son rayonnement au-delà de notre territoire. Voici une petite visite guidée en images...



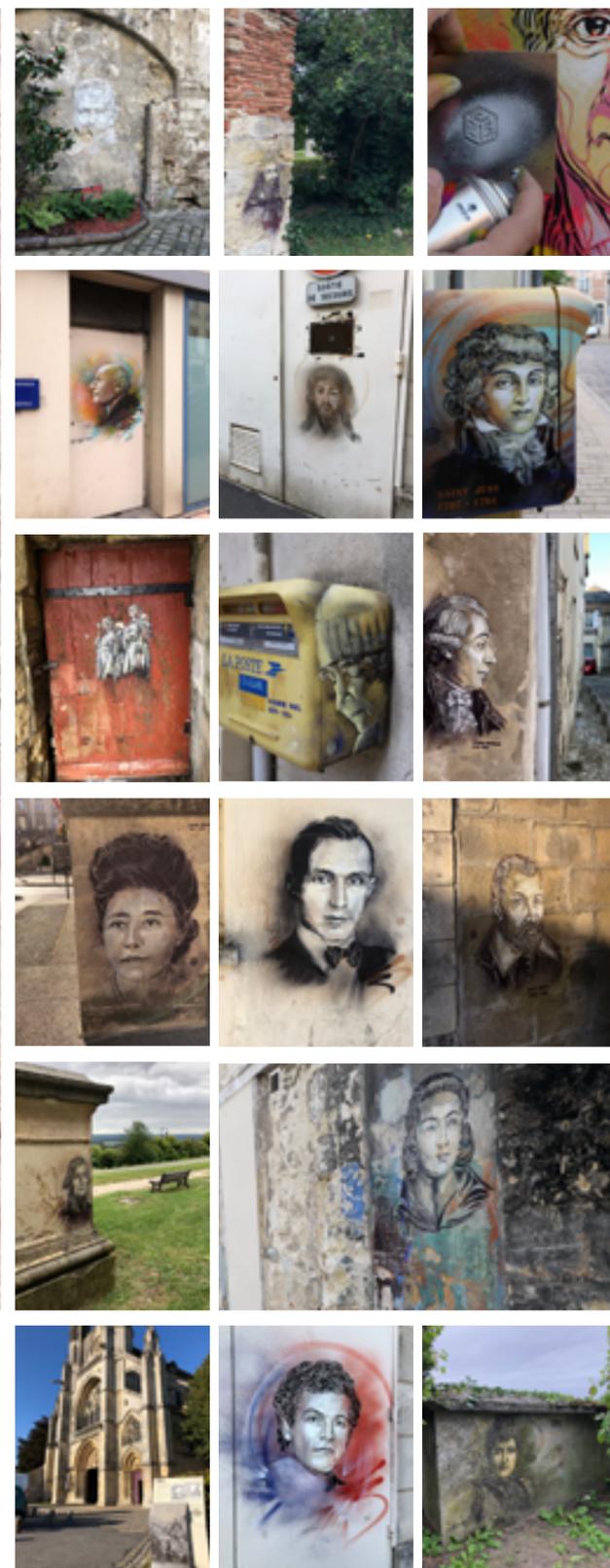
INSTALLATION PHILIPPE BERCEY



Fresques géantes, trompe-l'œil, anamorphoses, portraits, réalistes ou surréalistes, Pierre Grenier multiplie les coups de pinceaux sur les murs et les sols de la ville. L'artiste peintre laonnais a réalisé trois anamorphoses éphémères remarquables place de la Gare, près de l'Office du Tourisme et place du marché aux herbes. Ces œuvres s'effacent progressivement mais de nouvelles peintures et fresques historiques sont apparues rue Châtelaine et ruelle des Neufliers ; un voyage à travers l'histoire de notre ville.



En septembre, C215 le célèbre artiste à la renommée internationale a réalisé dans la cité médiévale 16 portraits de femmes et d'hommes qui ont marqué l'histoire de Laon au-delà de nos remparts : Louise Macault, Victor Hugo, Pierre Paulin, Jean Pierre-Bloch, Jean Bodin, Abélard, Pierre Méchain, Suzanne Noël... Une belle occasion de parcourir la cité médiévale et l'histoire passionnante de ces personnages illustrés.



ŒUVRE COLLECTIVE DE ONZE LAONNOISES

MERCI !!! Toutes ces œuvres n'auraient jamais pu naître sans l'accord de tous les propriétaires de bâtiments qui ont autorisé et mis à disposition leurs murs et autres supports ainsi qu'aux différents services municipaux pour les préparatifs et accompagnements.

D'autres œuvres, collectives, réalisées dans les autres quartiers ont permis de tisser des liens contribuant ainsi au développement social local. Des créations qui complètent le puzzle qui se construit collectivement. Un brassage culturel inédit qui permet de faire rayonner davantage notre ville et d'accroître son attractivité.



ŒUVRE COLLECTIVE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY



À ECOUTER !

NA!

Une voix, des textes émouvants, un violoncelle, des petites machines, bienvenue dans le joli monde musical de NA!

À découvrir sur soundcloud.com/nasolocello

SYLVIE TYRPA

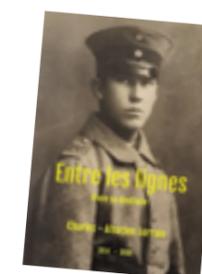
En chansons, Sylvie Tyrpa revêt tous les costumes, passant de la poupée fragile à l'amazone conquérante, assumant sans retenue sa féminité !

Clips et chansons sur sylvietyrpa.fr

LA NOISE

Caroline Goart et Denis Moreman forment La Noise. Deux musiciens laonnais qui explorent des sonorités coldwave, noise oscillant entre Tricky et Joy Division.

À écouter sur soundcloud.com/la-noise



À LIRE !

« ENTRE LES LIGNES »

En 1917, Charles, Alsacien-Lorrain de 19 ans, est incorporé malgré lui, comme 380 000 autres, qui porteront l'uniforme vert-de-gris de l'armée Allemande. Charles décrit sa participation aux grandes batailles de 1918, qui le conduiront « dans la gueule du loup » à 80 km de Paris, où les Alliés reprendront l'offensive et pourchasseront les troupes allemandes jusqu'à la victoire finale.

Charles livre également ses sentiments les plus intimes pour une jeune Française rencontrée dans la ville de Laon. Cent ans après la fin de la Grande guerre, ses petits-enfants ont voulu achever en sa mémoire son ouvrage.

Ce livre n'est pas une fiction, tous les faits décrits ont bien existé. Le livre est disponible dans les librairies laonnoises.

UNE HALLE PLACE VICTOR HUGO

POUR REVITALISER LE QUARTIER DE VAUX

A l'intersection de plusieurs quartiers, la place Victor Hugo dispose d'une position centrale et commerciale facilement accessible à l'ensemble des Laonnois. Sa restructuration, incluant un nouvel espace couvert polyvalent, aura pour vocation de revitaliser le quartier et d'insuffler une nouvelle dynamique.

IL NE POUVAIT EN RESTER QU'UN !

En juin dernier, 33 équipes composées d'architectes, de paysagistes et de bureaux d'études techniques ont présenté différentes pistes pour réaménager la place Victor Hugo et la doter d'une halle de marché couvert polyvalente en gardant un nombre de places de stationnement important. Trois candidats ont ensuite été retenus pour présenter un projet finalisé.

En octobre, un jury composé de professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, d'élus et de représentant de l'Etat et du Département ont voté pour le projet n°3 porté par le Groupement BPLUSB Architectures : HDM Ingénierie SA/SARL Atelier Altern.

En attendant une présentation plus en détails lors des réunions publiques et des expositions à venir, voici les premières esquisses de ce projet.

+ D'INFOS LAON.FR



© BPLUSB ARCHITECTURES

BUDGET PRÉVISIONNEL

2,5 MILLIONS D'EUROS

(1 MILLION LE NOUVEAU BÂTIMENT + 1,5 MILLION POUR LES AMÉNAGEMENTS URBAINS ET LES ABORDS).

OBJECTIF OBTENIR 50% DE SUBVENTIONS DE LA PART DE L'ETAT ET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE POUR FINANCER LE PROJET.



AMÉNAGEMENTS



PROMENADE DE LA CITADELLE

La rénovation des cheminements, l'implantation de méridiennes, la création d'une aire de jeu pour les petits et la rénovation de l'aire de jeu existante permettront à toute la famille de s'amuser et de flâner confortablement et en toute sécurité sur la promenade de la Citadelle.

Ce projet développé dans un secteur « classé » et dans un périmètre « monument historique » doit répondre aux exigences techniques, environnementales, de sécurité et esthétiques réglementées par les différents services de l'agglomération, du département, de la région et du ministère concerné. A ce jour, le permis d'aménagement a franchi l'étape régionale, reste à obtenir le visa ministériel.

Les travaux pourront ensuite débiter à la suite de ce dernier accord. Idéalement à la fin de cet hiver.

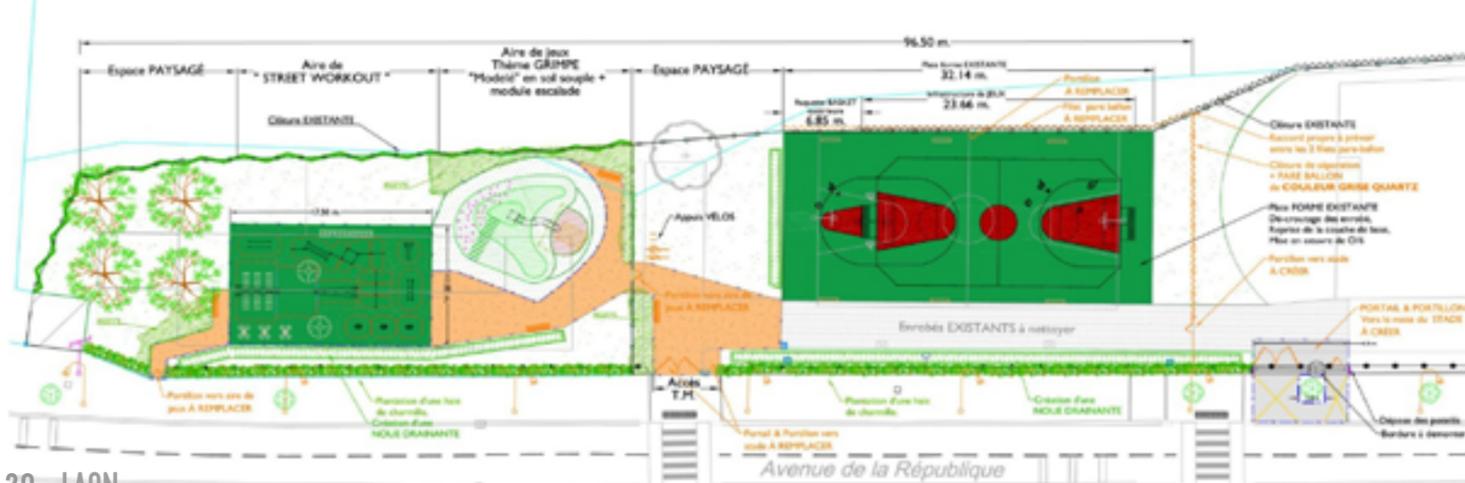
LE STADE BLUQUETTE

Les équipements sportifs vieillissants et menaçants du stade Bluquette, avenue de la République en face de Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de Laon, nécessitent également une rénovation.

Le projet élaboré prévoit la création d'un city stade, d'un terrain multisports de 24 x 12 m, d'une aire de jeux dédiée à l'escalade

(pour enfants) et d'une aire de fitness.

Développé dans un secteur également sauvegardé, le projet a reçu un avis favorable de la part de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Toutefois, un diagnostic archéologique doit être entrepris par la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), du 12 au 19 novembre 2019, avant le lancement des travaux prévus cet hiver.



BUDGET PARTICIPATIF



LES ESCALIERS VONT EN VOIR DE TOUTES LES COULEURS !

46% des votants ont choisi le projet de valorisation des escaliers de la gare proposé par les jeunes du centre social Cap'No et soutenu par l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC).

Le projet de « plantation d'arbres citoyens » arrive en seconde position (18%), tandis que le projet de « mise en valeur de l'étang Delaby » (16%) complète le podium.

Une enveloppe de 50 000 € sera donc consacrée à la valorisation des escaliers de la gare.

Dans un premier temps, des travaux de maçonnerie (réfection des marches) seront entrepris pour permettre ensuite de peindre et colorer les marches. Le projet artistique de « coloriage » n'est pas encore totalement déterminé. Un(e) artiste accompagnera les porteurs du projet qui participeront à cette mise en couleur !

SUIVEZ L'ÉVOLUTION DU PROJET SUR LAON.FR



© PHOTOS D'ILLUSTRATIONS

DÉVELOPPEMENT ÉCOLOGIQUE



Centrale solaire sur l'aérodrome de Laon, en Ardèche. - © Samuel Dupuis

LA PLUS GRANDE CENTRALE SOLAIRE DES HAUTS-DE-FRANCE !



Les pistes de l'ancien aérodrome de Laon, situées sur les communes d'Athies et Samoussy vont accueillir la plus grande centrale solaire des Hauts-de-France !

Ce parc photovoltaïque, développé par Dharma Energy, couvrira une superficie de 100 hectares et produira 93 gigawatts annuellement, soit l'équivalent de la consommation domestique de 40000 foyers !

Les travaux de préparation du terrain ont commencé en septembre. Les travaux de construction suivront au cours des 8 prochains mois.

Le développement du projet est réalisé en étroite collaboration avec les communes d'Athies-sous-Laon, de Samoussy, mais aussi avec les acteurs locaux, la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

L'investissement de ce parc solaire s'élève à environ 70 millions d'euros. Un projet de grande ampleur qui contribue à la lutte contre le changement climatique et au développement économique du territoire.

ENVIRONNEMENT

ENSEMBLE, GARDONS NOTRE VILLE PROPRE !



La Brigade Verte de la Police Municipale assure la préservation du patrimoine naturel, rural et urbain. Elle constate encore trop souvent des dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de déchets en tout genre. En charge du déblaiement des dépôts sauvages, elle enquête également pour retrouver les personnes à l'origine de ces dépôts qui s'exposent à des amendes allant **de 35 à 135€**, voire au-delà.

Nous sommes tous concernés par le respect de notre cadre de vie et de sa propreté.

Si vous constatez un dépôt sauvage, merci de le signaler.

☎ 03 23 22 86 00

@ POLICEMUNICIPALE@VILLE-LAON.FR

OU VIA L'APPLI MOBILE VILLE DE LAON

Pour connaître toutes les informations relatives à la collecte des déchets et des encombrants :

+ D'INFOS

@ SIRTOM-DU-LAONNOIS.COM

☎ 03 23 26 80 00

LAON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

UN RÈGLEMENT DE POLICE DE 1790

Les actions de police et les sanctions pécuniaires face aux incivilités ou au désordre ne datent pas d'aujourd'hui. Dès le Moyen Âge, les autorités urbaines de Laon ont tenté d'établir des règlements à destination de sa population. La révolution française procure au maire des pouvoirs de police. La loi du 14 décembre 1789 qui crée les communes, rappelle que l'une des fonctions propre au corps municipal est de « faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté dans les rues, lieux et édifices publics ». Les officiers municipaux de Laon ne font donc qu'appliquer cette loi dans un règlement édicté en juin 1790 et qui comporte plusieurs articles introduits par les verbes « défendons » ou « enjoignons ».



LA POLICE RURALE

À la fin du XVIII^e siècle, la société et le paysage laonnois sont fortement marqués par la ruralité. C'est pourquoi la majorité des articles de ce règlement de police est consacrée à l'agriculture, aux moissons et à la préservation des récoltes.

Tout d'abord, on rappelle l'interdiction de l'usage de la faux dans les champs, car son usage fait perdre des grains. En outre, la faux peut abîmer la tige et empêcher de faire du chaume. En prônant l'usage du sciage, on incite donc à utiliser la faucille, plus maniable et plus minutieuse. Le labourage et le retournement de la terre sont interdits avant le 1^{er} octobre, sauf s'il est prévu « d'empouiller », c'est-à-dire d'ensemencer, le terrain avant la fin de l'année.

Le glanage, fortement répandu puisqu'il consiste à se servir sur les terres agricoles fraîchement récoltées ou moissonnées, n'est autorisé qu'à une catégorie de la population : celle des plus pauvres comme les vieillards, les infirmes et les invalides. En outre, il n'est possible d'amener ses animaux (chevaux, vaches, moutons...) paître dans les champs nouvellement moissonnés que trois jours après l'enlèvement des récoltes.

Ces clauses relatives aux moissons dépendent à une solution d'urgence, puisque ce règlement édicté au mois de juin précède de quelques semaines le début des récoltes et des moissons. Les chenilles qui constituent un fléau pour les

cultures, mais aussi pour les arbres et les haies, doivent être détruites par tout propriétaire, fermier ou locataire de terre : c'est ce que l'on appelle « l'échenillage ».

Pour faire appliquer ce règlement, la municipalité procède donc au printemps 1790 à la nomination de « gardes verdure » : Amant Nique à La Neuville, Antoine Hobé à Saint-Marcel, Louis Bourguignon à Ardon, Antoine Charpentier à Vaux et François Frion à Semilly se partagent le terroir agricole laonnois. Dès 1791, ils sont désignés sous l'appellation de « gardes champêtres » et chargés de surveiller les « empouilles » du territoire et la conservation des grains. Comme les inspecteurs de police, ils peuvent dresser procès-verbal envers tout contrevenant pris sur le fait.

HYGIÈNE ET COMMERCE

Un autre article concerne plus spécifiquement l'hygiène et la salubrité. Pour des raisons sanitaires, on oblige tous les habitants, tant

laïcs que religieux, à balayer devant les portes de leurs maisons ou des églises deux fois par semaine, les mercredis et samedis. Les saletés doivent ensuite être entreposées contre les murs. En effet, la négligence de nombreux habitants et la production de déchets, notamment chez les bouchers et les charcutiers, sont source potentielle d'épidémie. Ce souci existait déjà à la fin du XIV^e siècle puisque les contrevenants étaient alors mis à l'amende quand ils jetaient leurs détritus dans les fossés devant les fortifications.

La municipalité doit dans les années suivantes renouveler ces interdictions et rappeler la réglementation qui n'est visiblement pas très respectée. Elle déplore ainsi le fait que le balayage « négligé en toute la quantité de monde qui va et vient, que les rues sont impraticables pour la boue, ce qui donne le sujet de murmures. Les inspecteurs se promettent de contraindre les boueurs à enlever les ordures plus fréquemment et avec plus de diligence ».

Enfin, la police des marchés fait interdiction « aux messagers, cocassiers (marchands d'œufs et de volailles) et aux herbières » de venir tôt le matin sur les marchés pour acheter des denrées. Cette mesure particulière était probablement destinée à éviter, ou du moins limiter, toute revente plus ou moins licite de produits.

Il est aussi intéressant de noter que ce règlement né sous la Révolution s'appuie encore sur des arrêts de la Cour royale pris en 1779, 1782 et 1786. Preuve que les problèmes rencontrés sous l'Ancien Régime n'ont pas été balayés par la Révolution et que les nouvelles autorités municipales ont d'identiques préoccupations.

Enfin, ce règlement est publié à plusieurs exemplaires et affiché en divers endroits afin que chaque Laonnois puisse en prendre connaissance et n'en ignore par son contenu.

Jean-Christophe DUMAIN

RÈGLEMENT DE POLICE ÉTABLI PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES DE LAON EN 1790
(ARCH. COM. LAON, SRL 80)



NUMÉROS UTILES

MAIRIE – STANDARD

☎ : 03 23 22 30 30
@ : accueil-mairie@ville-laon.fr

ANTENNE MUNICIPALE

QUARTIER SERVICES
☎ : 03 23 22 30 90
@ : antenne@ville-laon.fr

SERVICE ÉTAT CIVIL

☎ : 03 23 22 86 18
@ : etat-civil@ville-laon.fr

SERVICE ÉLECTIONS

☎ : 03 23 22 86 13
@ : relationspubliques@ville-laon.fr

MAISON DES ARTS ET LOISIRS

☎ : 03 23 22 86 86

BIBLIOTHÈQUES

☎ : 03 23 22 86 74 (S-Martin)
☎ : 03 23 22 86 91 (Brassens)
☎ : 03 23 22 86 81 (Montreuil)

SERVICE ÉDUCATION-JEUNESSE

☎ : 03 23 22 86 20
@ : education@ville-laon.fr

POLICE MUNICIPALE

☎ : 03 23 22 86 00
@ : police-municipale@ville-laon.fr

URBANISME

☎ : 03 23 22 87 87
@ : urbanisme@ville-laon.fr

SERVICE DES SPORTS

☎ : 03 23 22 87 32
@ : sport@ville-laon.fr

DIRECTION DES SOLIDARITÉS

19 rue du Cloître
☎ : 03 23 26 30 30
@ : dds@ville-laon.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

☎ : 03 23 26 30 90
@ : ccas.direction@ville-laon.fr

PALAIS DES SPORTS

Rue Marcel Levidrey
☎ : 03 23 22 87 30

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON

☎ : 03 23 22 31 00

OFFICE DE TOURISME

☎ : 03 23 20 28 62

PISCINE-PATINOIRE

☎ : 03 23 23 94 00

SIRTOM DU LAONNOIS

☎ : 03 23 26 80 00

TRANSPORTS URBAINS (TUL)

☎ : 03 23 79 07 59

SUEZ

☎ : 09 77 40 84 08 (Urgences)

ÉLECTRICITÉ

☎ : 09 72 67 50 02 (dépannage)

GAZ

☎ : 08 10 43 30 02 (dépannage)

VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE

PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC
DU LUNDI AU JEUDI DE 8^H30 À 12^H30 ET DE 13^H30 À 17^H
LE VENDREDI DE 8^H30 À 12^H30 ET DE 13^H30 À 16^H30

MARIAGES

GROGNOZ Caroline & GREMONT Jules
DUMONT Mandy & LAIR Geoffroy
BACHELLEZ Laurine & VENET Anthony
FAUCHE Lydia & HENON Jérémy
FRANCOIS Marion & HUMBERT Laurent
LUBIN Sophie & CHANTEREAU Loïc

FRANQUENOUILLE Karine & JADAS Eric
GAREZ Mathilde & DOBANTON Mathieu
GUILLAUCOURT Stéphanie & CHARPENTIER Damien
ADAM Jessica & COULON Yves
TISSERANT Joy & BOUTARD Stéphane
LECOMTE Cindy & MARTINEZ Aurélien

NAISSANCES

Thomas MISMAQUE	26.10.2018	Kenzy BELLENS HOURLINE	05.09.2019
Thaïs YAOUANQ	25.07.2019	Nasib QARI ZADA	05.09.2019
Bryann PIGEON	26.07.2019	Énora CARRE INIGUEZ	07.09.2019
Tiziano COURTINE	27.07.2019	Noam NORDINE	09.09.2019
Yasmina OULHAJ	03.08.2019	Hélène DELHAYE PICARD	16.09.2019
Samuel BOITTE	04.08.2019	Rayane MERIMI	17.09.2019
Rayan GUILLAUME	05.08.2019	Upright-Chiemerie ROBERT	17.09.2019
Elyna LIÉNARD	08.08.2019	Abel TOPIN	20.09.2019
Noéli TUTIN	08.08.2019	Kingsley HENNEVILLE	24.09.2019
Kelya CATTIER	12.08.2019	Galiano LARZILLIÈRE CERCEAU	24.09.2019
Tamim ABOKHARROB	15.08.2019	Amanda BLED	25.09.2019
Evan ROTH	15.08.2019	Tugçe KAYA	25.09.2019
Jeanne MITSUSHIMA	21.08.2019	Louis LESUR	02.10.2019
Teyssir JABNOUNE	26.08.2019	Liam MACAREZ	04.10.2019
Zina GHARSALLAH	31.08.2019	Milan POULIAN	05.10.2019
Anissa BAALI	03.09.2019	Camille HENRION	06.10.2019
Sacha ROUPSY	04.09.2019	Sekou SYLLA	07.10.2019

DÉCÈS

André ALGLAVE	94 ans	Ghislaine HAVEZ	81 ans
Yolande AMASSE	83 ans	Nadia HERMANS	92 ans
Francky ANTOINE	39 ans	Daniel HUIBAN	57 ans
Anny BLANCHARD ve MICHELET	73 ans	Philippe JULLIART	57 ans
Jacqueline BLERLOT ve PRUVOST	77 ans	Thérèse KOWALINSKI ve HENINE	75 ans
Patrick BLOT	64 ans	Nadine KOWALSKI ép ACARY	67 ans
Christian BOURRE	68 ans	Marie LAPLANTE ve THIEFFINE	97 ans
Jean-Pierre BRUGNON	61 ans	Daniel LAVERGNE	68 ans
Dèolindo CACHINHO	90 ans	Philippe LEBEC	48 ans
René CALLAND	90 ans	Marie-Françoise LEMARCHAND	56 ans
Gilbert CARLU	84 ans	Josette MAGNIANT ve MARCQ	87 ans
Philippe CAVENEL	56 ans	Andrée MARLOT ve RICHARD	92 ans
Jacqueline COLLIARD ve GODET	95 ans	Denise MERCHERS ve QUENET	85 ans
Jacques CURATE	84 ans	Lucien MINOUFLET	83 ans
Jean-Claude DEMOLON	73 ans	Solange NORMAND ve BEAURIN	97 ans
Noël DENIS	89 ans	Pierre PELTIER	90 ans
Joséphine DOLAT ve DELANNOY	91 ans	Christine ROBIN ép KLIMECK	62 ans
Reine DUBOIS ve CONSENT	92 ans	Papa SIDIBE	70 ans
Régine DUPREZ ép DELCENSERIE	72 ans	Gérard TASSIN	74 ans
Yvette EVRAD ve CARLIER	88 ans	Anne TOURNEUX ve HOBART	87 ans
Christian FOULON	70 ans	Pierrette TREPPO	77 ans
Pierre GARNIER	87 ans	Lucienne TURQUIN	94 ans
Annie GERANDAL ve GUILLAUME	91 ans	Michel TUTIN	65 ans
Annie GODELLE ve SARA	86 ans	Jean-Paul VIEVILLE	66 ans
Arlette HAMM ve BACHELLEZ	80 ans	Jacqueline VOEGTLE ve BERNARDI	79 ans
Simone HAUET ve ESPARBES	95 ans	Jérôme WYSOCKI	51 ans

AGENDA



Samedi 16 novembre

10^h30
CROQ'HISTOIRES ...
DÉCOUVERTE MUSIQUE

Médiathèque Georges Brassens
Animation musicale avec l'association

15^h
AMUZ'MÔME
DÉCOUVERTE PERCUSSIONS
Médiathèque Georges Brassens

18h
CONCERT DE SAINTE-CÉCILE
Auditorium du conservatoire
Batterie Fanfare

20^h
LAON BASKET-BALL VS SQBB
Gymnase Pierre de Coubertin
Championnat de départementale1

20^h30
SAUVONS LA CAISSE
& FAUST ET MARGUERITE
Théâtre Guy Sabatier - MAL
Opéra bouffe



Dimanche 17 novembre
09^h
BROCANTE DU FIL D'ARIANE
Maison des associations

14^h30 - 18^h30
APRÈS-MIDI DANSANTE
Centre social Le Triangle

Mardi 19 novembre
15^h - 19^h
MARCHÉ DE LA CITÉ
MÉDIÉVALE
Place du Général Leclerc

17^h
D'LIRES
Médiathèque Georges Brassens

Jeudi 21 novembre
12^h
ÇA SE DISCUTE...
Centre Social Le Triangle
Déjeuner - débat

20^h
NICOLETTA & SES CHOEURS
GOSPEL
Cathédrale de Laon
Concert



20^h30
AINSI LA NUIT
Théâtre Guy Sabatier - MAL
Danse



Samedi 23 novembre
13^h - 18^h
TOURNOI PARABAD
Salle APS - Palais des Sports

16^h30
MS JAZZ TRIP - SHOWCASE
Médiathèque de Montreuil

21^h
HANDBALL CLUB LAON VS IVRY
Palais des Sports
Championnat de nationale2 féminin

Dimanche 24 novembre
12^h30 - 16^h
LAON VOLLEY-BALL CLUB VS
PONT-A-MOUSSON

Gymnase Pierre de Coubertin
Championnat de nationale3 féminin

15^h
RUGBY CLUB DE LAON VS
DUISANS
Complexe Sportif Marcel Levindrey
Championnat promo d'honneur masculin

14^h30
UNION SPORTIVE LAON VS
LOOS USSM
Complexe Sportif Levindrey
Championnat de régionale1

Mardi 26 novembre
15^h - 19^h
MARCHÉ DE LA CITÉ
MÉDIÉVALE
Place du Général Leclerc

20^h
EGO
Théâtre Guy Sabatier - MAL
Danse

Vendredi 29 novembre
14^h à 17^h
SIDACTION Cap-No

20^h
SANSEVERINO & TANGOMOTAN
Théâtre Guy Sabatier - MAL
Concert

14^h à 17^h
SIDACTION Cap-No

Samedi 30 novembre
14^h et 20^h
SIDACTION
"Les caves se rebiffent"
Cap-No
Concerts des caves à musiques

décembre
Jusqu'au 10 janvier 2020
FRANÇOISE NIAY
Maison des Arts et Loisirs
Exposition

dimanche 1 décembre
09^h30
INTERCLUBS RÉGIONALE1 /
RÉGIONALE2
Salle APS - Palais des sports

Mardi 3 décembre
15^h - 19^h
MARCHÉ DE LA CITÉ
MÉDIÉVALE
Place du Général Leclerc

19^h30
LES SOIRÉES DU
CONSERVATOIRE
Maison des Arts et Loisirs
Les Orchestres à Cordes et à Vent, les Percussions Traditionnelles

Vendredi 6 décembre
TÉLÉTHON
20^h30 - 22^h
LES FAUX BRITISH
Théâtre Guy Sabatier - MAL
Théâtre



Samedi 7 décembre
10^h à 19^h
TÉLÉTHON
32^{ÈME} VILLAGE GOURMAND
Boulodrome de Laon

10^h30 - 11^h30
BÉBÉ BOUQUINE - PETITS
FLOCONS
Médiathèque Georges Brassens

10^h30
PIROUETTE
ET LE SAPIN DE NOËL
Maison des Arts et Loisirs
Cinéma

20^h
LAON BASKET-BALL VS
SOISSONS
Gymnase Pierre de Coubertin
Championnat de départementale1

20^h30
AMERICA, AMERICA
Jazz et mélodies
Auditorium du conservatoire

Dimanche 8 décembre
10^h à 18^h
32^{ÈME} VILLAGE GOURMAND
Boulodrome de Laon



12^h30
LAON VOLLEY-BALL CLUB VS
TORCY ML VALLÉE
Gymnase Pierre de Coubertin
Championnat de nationale3 féminin

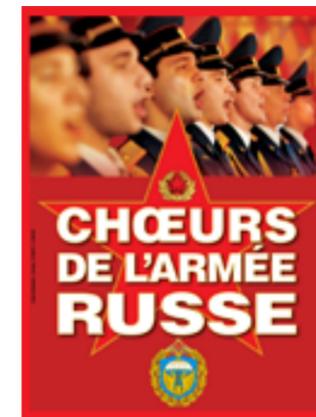
16^h
LAON VOLLEY-BALL CLUB VS
AV SAINT-GOERGES
Gymnase Pierre de Coubertin
Championnat de nationale3 masculin

Mardi 10 décembre
10^h - 17^h
COLLECTE DE SANG
Centre Social Le Triangle

15h - 19h
MARCHÉ DE LA CITÉ
MÉDIÉVALE
Place du Général Leclerc

Mercredi 11 décembre
15^h30
PIROUETTE
ET LE SAPIN DE NOËL
Maison des Arts et Loisirs
Cinéma

Jeudi 12 décembre
20^h
CHŒURS DE L'ARMÉE RUSSE
Cathédrale Notre-Dame de Laon



20^h30
LA DOUBLE INCONSTANCE
(de Marivaux) - Théâtre



Médiathèque Georges Brassens
DÉCOUVERTE PERCUSSIONS

18^h
CONCERT DE SAINTE-CÉCILE
Auditorium du conservatoire
Batterie Fanfare

20^h
LAON BASKET-BALL VS SQBB
Gymnase Pierre de Coubertin
Championnat de départementale1

Vendredi 13 décembre
20^h30
SYLVIE TYRPA
Théâtre Guy Sabatier - MAL
Concert



Samedi 14 décembre
10^h30
CROQ'HISTOIRES ...
EN ATTENDANT NOËL
Médiathèque Georges Brassens

20^h
CONCERT DE NOËL
Cathédrale Notre-Dame de Laon
L'Ensemble Vocal du Conservatoire

Sam.14 et dim. 15 décembre
8^h
COMPÉTITION DE
GYMNASTIQUE
Salle APS - Palais des sports
Départementale individuelle fédéral A

Dimanche 15 décembre
14^h30
UNION SPORTIVE LAON VS
NOGENT US
Complexe Sportif Marcel Levindrey
Championnat de régionale1

15^h
RUGBY CLUB DE LAON VS
FLESSELLES
Complexe Sportif Marcel Levindrey
Championnat promo d'honneur masculin

15^h
APPORTER UN JOUET
POUR ENTRER
Auditorium du Conservatoire
Concert de la Batterie Fanfare de Laon au profit de l'association P'Laon autisme

Mardi 17 décembre
15^h - 19^h
MARCHÉ DE LA CITÉ
MÉDIÉVALE
Place du Général Leclerc

17^h
D'LIRES
Médiathèque Georges Brassens
Club-lecture 8-10 ans

20^h
LES VIRTUOSES
Théâtre Guy Sabatier - MAL
Musique & magie



Mercredi 18 décembre
15^h
APRÈS-MIDI MUSICAL
Foyer-résidence Basselet
Après-midi musical

Du sam.21 au lun.23 décembre
LE VILLAGE DE NOËL
Toutes les infos en p.5

Samedi 21 décembre
10^h30
TOILCI & MOILÀ
Théâtre Raymond Lefèvre - MAL
Théâtre d'objet



RETROUVEZ TOUS NOS RENDEZ-VOUS SUR



Pour faciliter mes achats de Noël
dans les commerces de proximité

LE STATIONNEMENT EST GRATUIT !!!

Limité à 1^h30 ou 3^h dans les zones réglementées par disque bleu

CŒUR DE *ville*

